

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CLARAC
Séance du 12 août 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 12 du mois d'août à dix-huit heures trente minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Clarac, sous la présidence de M. Jean-Paul MANENT-MANENT, Maire de Clarac, dûment convoqués le 4 août 2025

Présent(s) : ANDRIEU Marie-José, BASS Véronique, BRISCADIEU Thierry, CHAUFFOUR-PANDOLFI Isabelle, DUBERNAT Jean-Louis, MANENT-MANENT Jean-Paul, MARQUIER Henri, MURE Marianne, RECURT Myriam, REULET Yves, SAJOUS ELIZADE Béatrice, TESSARI Patrick.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration à : REULET Yves, MANENT-MANENT Jean-Paul

Absent(s) excusé(s) : COURTEILLE Miguel, BRU Frédéric,

Absent : CAPARROS Pierre

Le secrétariat a été assuré par : ANDRIEU Marie-José

Nombres de membres en exercice :	15
Nombres de membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	14
Votes Pour :	14
Votes Contre :	0
Abstention :	0
Procuration :	2
Absent :	3

Objet : Signature de la convention d'objectifs pour les bibliothèques publiques 2024-2025 avec le CD31

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal le contrat d'objectifs adressé par le Département de la Haute-Garonne afin d'assurer un service d'appui au développement de la lecture publique dans notre commune. Les axes de développement sont les suivants :

Ce contrat d'une durée de 5 ans se décline :

- De définir les règles de partenariat entre le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la commune pour le développement d'une politique de service de la lecture publique
- Les obligations réciproques des parties

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Autorise le Maire à signer le contrat d'objectifs avec le Département de la Haute-Garonne afin d'assurer un service d'appui au développement de la bibliothèque de la commune ;
- Monsieur le Maire de communiquer toutes les annexes liées à ce contrat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

MANENT-MANENT Jean-Paul

